



Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

PARFUMS
PARFUMS

Il n'y a rien de si beau pour un présent de Noël ou du Jour de l'An qu'une belle bouteille de PARFUMS

J'ai le plus beau lot qui n'ait pas encore été apporté à Hull.....

R. A. HELMER
Pharmacien

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd
GALT ONT.
MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.
A éprouvé du FEU et des IVOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins" et de tous les travaux en bois.
Machines, Chaudières pour Scieries.
Poulies et toutes sortes de machineries pour scieries.

F. W. BINDON,
Agent général.
Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS
IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE.
- P. H. CHARRON.
- ANT. PARENT.
- O. CHLNIER.
- B. CARRIÈRE.
- D. CHARRON.
- M. J. LAVERDURE.
- A. LABELLE.
- J. MARTEL.
- P. DAOST.
- F. LAROCHE.
- F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la marque **CARBE ROUGE.**
que du

WM. HOWE,
BLOC HOWE, OTTAWA.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans
'LA CANADIENNE'

Compagnie d'Assurance sur la vie
La seule Compagnie purement provinciale.

Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant.
Enfants et adultes assurés.
Ainsi que toute sortes de polices, depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS
S'adresser au bureau de

C. V. GAUDET

Assistant Surintendant.
Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q.

Heures de bureau, — de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

AVIS IMPORTANT

La maison Dr Ed. Morin & Cie vient de faire paraître un nouveau recueil de médecines et de recettes à l'usage des familles. Ce recueil contient plus de 30 recettes culinaires ou autres toutes fort utiles pour les ménagères et les pères de familles.

Nous adresserons une copie de ce livret à toute personne qui nous fera parvenir un timbre d'un centin pour frais de port.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

PROVINCE LE QUEBEC,

DISTRICT D'OTTAWA

SÉANCE DU 19 FEVRIER 1897.

UNE ASSEMBLÉE régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, à sept heures et demie du soir, à sept heures et demie soir, vendredi le dix neuvième jour de février mil huit cent quatre vingt dix sept, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire W. F. Scott et les échevins Raymond, Reinhardt et Caron ne formant pas quorum du dit conseil.

PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT D'OTTAWA

SEANCE DU 1ER MARS 1897

UNE ASSEMBLÉE régulière et mensuelle du Conseil de la cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, à sept heures et demie du soir, lundi, le premier jour de Mars, mil huit cent quatre vingt dix sept, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire W. F. Scott au fauteuil et les échevins Caron, Richer, Helmer, Laurin, Ste Marie, Fortin, Reinhardt, Poirier, Falardeau, Raymond et Dupuis formant quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin Laurin, secondé par l'échevin Poirier :
Que les minutes du 1er et 9 février dernier qui viennent d'être lues, soient approuvées. Adopté.
2. Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Laurin :
Que les comptes et communications qui viennent d'être lus et déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs à l'exception de la communication de l'Honorable Trésorier Provincial et celle de M. McLeod Stewart. Adopté.

Les rapports suivants sont soumis.

LE 90ème RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Votre Comité des Finances dûment assemblé au bureau de votre Greffier, lundi le 1er jour de Mars 1897, sous la présidence de l'échevin Richer, président au fauteuil, et les échevins composant ce comité, prie de faire rapport qu'il a examiné les comptes et les communications qui lui ont été soumis et recommande le paiement des suivants :—

La paie liste de la Corporation.....	\$657 01
" " " M. Normand.....	9 00
Le Gouvernement Provincial.....	4 87

Votre Comité ayant eu une assemblée sous la présidence de l'échevin Ste Marie, en l'absence du président Richer, à laquelle assemblée il y avait aussi présents :— Son Honneur le Maire et les échevins Helmer, Fortin et Reinhardt, il a été résolu que Son Honneur le Maire Scott se rendrait à Québec afin de surveiller le Règlement 65 "re" le Palais de Justice et la Prison, et, que le trésorier de la Cité serait autorisé à payer la somme nécessaire pour faire ce voyage.

Tel qu'autorisé par votre Conseil, votre Comité a réglé l'affaire Webb, hors de cour, et recommande que la somme de \$44.85 de frais soit payée à M. Rochon avocat, et que l'évaluation des propriétés E. C. Webb, soient évaluées en bloc, au rôle d'évaluation, à la somme de \$20,000.

(Signé) **D. RICHER,** Président,
JOSEPH STE-MARIE,
V. O. FALARDEAU.
J. N. FORTIN,
J. REINHARDT,
R. A. HELMER,

3. Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Falardeau :
Que le 90e rapport du Comité des Finances soit adopté. Adopté.

LE 90ième RAPPORT DU COMITE DU FEU ET DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Votre Comité du Feu et de l'Eau dûment assemblé au bureau de votre Greffier vendredi le 27e jour de février 1897 sous la présidence de l'échevin Raymond, au fauteuil, et les échevins Richer, Poirier, Laurin et Dupuis, prie de faire rapport qu'il a examiné les comptes et les communications qui lui ont été soumis et recommande le paiement des suivants :

La paie-liste de l'Aqueduc.....	\$211 72
" " du Chef Genest.....	287 15
T. G. Brigham.....	60 50
Geo. A. Harris.....	27 07
La Ottawa E. Co.....	42 00
La Queen City Oil Co.....	6 88
Joseph Lemieux.....	184 80

Votre Comité recommande, que le salaire de l'Electricien Coursol, soit augmenté de \$50.00 par an.

Que la pétition des charroyeurs d'eau, demandant une réduction du prix de l'eau à la tonne, soit refusée, mais que le chef de Police soit chargé de surveiller l'eau qui se donne ou se vend, contrairement au règlement à cet effet.

Votre Comité demande l'autorisation d'imposer les règles et règlements pour les employés du Château d'Eau, qui vous sont soumis avec ce rapport.

(Signé) **L. RAYMOND,** Président.
D. RICHER,
C. POIRIER,
X. LAURIN,

4. Proposé par l'échevin Laurin, secondé par l'échevin Raymond :
Que le 90ème rapport du Comité du Feu et de l'Eau, soit adopté. Adopté.
5. Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Poirier :
Que ce conseil se forme en Comité général, afin de considérer la communication de l'Honorable Trésorier Provincial re le Palais de Justice et la Prison. Adopté.
Cette communication est considérée et expliquée par l'avocat L. N. Champagne.
6. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Ste Marie :
Que ce comité lève séance, rapporte progrès, et que le conseil procède aux affaires. Adopté.
7. Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Poirier :
Que Son Honneur le Maire et le Trésorier, soient autorisés à renouveler les billets à la Banque Nationale, donnés pour la construction du Palais de Justice et la Prison, à deux mois, si nécessaire. Adopté.
8. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Ste Marie :
Que le Comité de Santé soit autorisé à demander des soumissions pour le vidangeage de l'année 1897-98 et d'en faire rapport à ce conseil. Adopté.
9. Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Dupuis :
Que ce conseil approuve chaleureusement le projet de la " Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company," et qu'il accepte l'invitation de se rendre en délégation auprès de l'Honorable Wilfrid Laurier, pour appuyer ce projet qui serait un grand bénéfice, pour tout le pays, et à ce District en particulier. Que ce conseil espère, que le Gouvernement Fédéral trouvera moyen d'accorder un octroi généreux, afin d'aider ce projet. Adopté.
10. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Laurin :
Que ce conseil ajourne à lundi prochain le 8 courant à l'heure ordinaire. Adopté.

GROSSE RUMEUR

Un haut commissaire canadien auprès du Vatican

M. Fitzpatrick, qui devait s'élancer sur les pas de Mgr Bégin et s'efforcer d'arriver à Rome en même temps que l'archevêque, s'est ravisé. Il ne partira pas... d'ici à quelque temps du moins. D'après les rumeurs qui circulent dans les cercles libéraux, un nouveau projet est sur le tapis : celui d'établir en permanence auprès du Vatican un haut commissaire canadien chargé de représenter le gouvernement Laurier dans toutes les questions politico-religieuses.

L'on mentionne comme titulaire de cette nouvelle position, l'hon. M. Fitzpatrick, solliciteur général, mais il n'y a rien d'arrêté encore à ce sujet, attendu que le Parlement doit être au préalable, consulté et doit voter les fonds nécessaires à l'installation et à l'entretien d'un pareil commissariat.

Que devient, avec cela, la mission de l'ablégat promis par M. Drolet ? Serait ce en vue de combattre, auprès du Saint Siège, l'ablégat lui-même dont on craint avec raison les décisions, que l'on pense à établir cette petite ambassade ?

La précaution ne serait certainement pas inutile, au point de vue de nos libéraux.

Où aura beau faire : on n'arrivera jamais à faire approuver par Rome la politique anti catholique du parti libéral.

Variétés

A la laïque :
Le maître.—Parlez moi de David, mademoiselle.
L'élève.—C'était un roi, m'sieu.
Le maître.—J'entends ; mais quel roi ?
L'élève.—Le roi d'pique, monsieur.

—Est-il peureux ? demandait on à un homme en lui parlant d'un cheval qu'il venait d'acheter.
—Oh ! pas du tout, répondit il. Voilà trois nuits qu'il couche seul dans son écurie.

A la caserne.
Le sergent.—Combien y a-t-il de per onnes dans la Sainte-Trinité ?
Le conscrit.—Trois.
Le sergent.—Lesquelles ?
Le conscrit.—Le Père, le Fils et le Saint-Esprit
—Le sergent. — Ainsi soit il, lui, pour quoi q'tu le prends ?

Un bon curé essaye de raisonner un ivrogne endurci.
—Voyez vous, maître Panot, vous devez fuir l'eau de vie ; c'est votre plus cruelle ennemie.
—Mais vous avez dit en chaire M. le curé que nous devons aimer nos ennemis.
—Oui, sans doute, mais je n'ai jamais parlé de les avaler.

COLONNE DE

BRYSON... GRAHAM & CO

CHIFFON

Bleu Ciel, Rose, marron, Bleu Nil, mousse, Jaune, Blanc, Crème et Vert.

Accordéon plaqué 23c.

Soie crêpée et rayée

CHIFFON.—Tous les nouveaux shades 35c.

42 pcs. de chiffon blanc nouveaux shades 75c.

Voiles noirs avec pois, SEULEMENT 30, 45, 50 et 75c.

Voiles noirs chenilles, Avec pois, seulement 15 20 et 25c

Voiles Blancs, Gazés, Seulement 15, 20 et 25c.

VOILES COLORES

Pour ces voiles nouveaux qui prêtent tant d'attraits aux dames et aux demoiselles

VENEZ NOUS VOIR.

Bryson, Graham & Co.

COIN DES RUES.....

Sparks et O'Conner, Ottawa

P. I. BAZIN

BANQUIER
Agent d'Assurance et Courtier Général
occupe spécialement de règlements d'affaires de Faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les com. promis.

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc.

Adresse :
3 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE
Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

DEMEAGEMENT

Mlle A. RÉMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle a transporté son stock de modes pour chapeaux de dames et demoiselles du magasin de M. D. A. Décosse, au No 62, rue Principale, block Monk. Le stock a été augmenté de garnitures, rubans, plumes, formes, aigrettes, etc., etc.
Chapeaux garnis et non garnis. Une visite est sollicitée.

Mlle A. RÉMILLARD, MODISTE
No 62 rue Principale, Block Monk

"LE SPECTATEUR"

Journal bi-hebdomadaire.
Publié par la Société de Publications
Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT
Ottawa: Un an \$2 00
Six mois 1 00
Trois mois 0 50
Montréal et Québec: Un an 2 00
Six mois 1 00
Trois mois 0 50
ANNONCES—Mesure Nompereil
Première insertion 10 cts. la ligne
Insertions subséquentes 5 cts. la ligne
Une fois la semaine 2 cts. la ligne

N. PAGÉ,

Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,
No 154 RUE PRINCIPALE,
HULLOUE.

MARDI, 9 MARS 1897

La nomination dans Bonaventure aura lieu le 10 et la votation le 17 du mois courant.

On dit que M. Beaugrand, mécontent de la nouvelle tournure de la Patrie va fonder un journal à Montréal.

Sir Charles Tupper reviendra probablement d'Halifax à Ottawa aujourd'hui.

Le nombre des Juifs américains s'est élevé de 3,000 à 400,000 de 1812 à 1880.

Le bois des forêts des Etats Unis donne un rendement annuel de \$1,000,000,000, plus du double du rendement des mines.

Le livre "Ambassador of Christ," du cardinal Gibbon, vient d'être traduit en langue française par un sulpicien qui a enseigné durant de longues années en ce pays.

Le sénat des Etats Unis est actuellement composé de 44 républicains, 40 démocrates et 6 populistes. Il est évident que ceux-ci tiennent la balance du pouvoir.

La nouvelle loi électorale remplace l'ancien bulletin beaucoup plus simple. Les noms des candidats n'y sont plus séparés que par une grosse ligne noire, et la croix placée dans un des carrés sera bonne quelque soit sa place.

M. Joseph Martin, député de Winnipeg a annoncé qu'il devenait l'un des avocats de la compagnie du Pacifique Canadien et qu'il se retirait de la vie politique. Il a fait cette déclaration à l'occasion de l'élection de Macdonald dont il a refusé la candidature. Enfin, Joe Martin l'a trouvé sa récompense!

L'honorable M. F. Hackett est rétabli de sa récente attaque de grippe. Il est de retour de Stanstead à Montréal, depuis vendredi soir.

Il est très satisfait de son voyage et dit qu'il a constaté que le parti conservateur fait beaucoup de progrès dans les Cantons de l'Est.

Le cheval s'en va pour être remplacé par l'électricité.

Sa disparition graduelle ne laisse pas que d'influer sur la production du foin.

En 1893, la récolte de foin était de 65,000,000 de tonnes; en 1894, de 55,000,000; en 1895, de 47,000,000 et en 1896 de 43,000,000.

La valeur de la récolte en 1892, s'élevait à \$570,000,000, tandis qu'en 1896 elle n'atteignait que \$370,000,000.

L'on mande de Toronto que M. Greenway refuse de faire de nouvelles concessions à la minorité manitobaine. Jeudi dernier le Sentinel adressait la dépêche suivante:

"Toronto, 4 mars
Major Stewart, Malvey, Winnipeg.

"Est ce que le *Nor'Wester* est fondé à dire que Greenway fera de nouvelles concessions à Laurier sur la question scolaire?"

(Signé), SENTINEL."

Le major Stewart Mulvey, M.P.P., et ancien grand maître de la Grande Loge maçonnique du Manitoba, envoie au Sentinel de Toronto la réponse suivante

"Je suis autorisé à dire que Greenway ne fera pas de plus amples concessions à M. Laurier sur la question des écoles.

(Signé) STEWART MULVEY."

LA DEMISSION DE M. DEVLIN

L'Hon. M. Fitzpatrick songerait à remplir sa promesse et à sortir du ministère

M. Charles R. Devlin, député de Wright, a demandé sa démission, sous prétexte qu'il est malade, mais sa maladie ne l'empêcherait pas d'accepter une position excessivement fatigante, pour peu qu'il veuille se donner la peine de la bien remplir, dans le département d'immigration. M. Devlin irait en Irlande faire des conférences sur le Canada, et enrôlerait des recrues de colons de la Verte Erin, pour les plaines de l'Ouest Canadien. Son traitement annuel serait de \$2,000. La position a des côtés alléchants, mais ce n'est pas tant l'appât du gain, croit-on, que les derniers incidents du règlement de la question des écoles qui engagent M. Devlin à se retirer de la politique. Le député de Wright est irlandais catholique; il représente une division composée d'électeurs irlandais catholiques, et il a pris l'engagement formel de coopérer de toutes ses forces à la restauration des droits de la minorité manitobaine. Lui et M. Beau-oleil, député de Berthier, on s'en rappelle, se séparèrent même de leur parti pour appuyer, à la chambre des Communes, le "remedial order" de M. Dickey. Or, la situation manitobaine est loin d'avoir meilleur aspect que sous les administrations Bowell et Tupper, et si l'on en croit les rumeurs, il existe une crise pleine de gravité au sein du cabinet fédéral. A peine le télégraphe nous a-t-il apporté la nouvelle de la retraite de M. Devlin, que déjà l'on prête à l'honorable M. Fitzpatrick solliciteur-général dans le gouvernement et qui vient de remplir à Rome la mission diplomatique que l'on sait, l'intention de résigner son mandat. M. Fitzpatrick est l'un des nombreux candidats qui prirent, au cours de l'élection fédérale, du 23 juin, l'engagement solennel de rendre justice complète aux catholiques du Manitoba et de n'appuyer d'autre gouvernement que celui qui mettrait en pratique les avis contenus dans le jugement du Conseil Privé Impérial, sur cet important article de notre constitution.

De retour à Rome, M. Fitzpatrick est allé consulter certains évêques d'Ontario, entre autres Mgr Walsh, archevêque de Toronto, et Mgr Cleary, archevêque de Kingston, et il serait sorti de ces entretiens plus convaincu que jamais de l'obligation de sortir du cabinet. Il aurait même fait part de sa détermination à certains amis politiques.

Les commentaires vont leur train et on dit que M. Laurier commence à s'inquiéter sérieusement de ce commencement de débandade. Si M. Fitzpatrick opère sa retraite, il entraînera, sans doute à sa suite grand nombre de députés de Québec, qui ont contracté les mêmes engagements que les siens.

Les dépêches d'Ottawa nous apprennent que l'hon solliciteur général a été occupé fort tard dans son département vendredi soir, et la rumeur, bien qu'elle ne soit pas confirmée, est allée jusqu'à dire qu'il mettait ordre à ses affaires et se préparait à plier bagage le plus tôt possible.

La situation se complique, en outre de l'absence prolongée de sir Richard Cartwright. Le ministre du commerce est parti depuis quelque temps pour Avon Springs, N.Y., dans l'intention apparente d'y faire une cure de quelques jours. L'on raconte aujourd'hui que son voyage pourrait bien n'être pas étranger à la question de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats Unis, mais qu'il n'a obtenu jusqu'aujourd'hui aucun résultat satisfaisant. En face de ces difficultés de tous genres il ne serait pas étonnant que l'ouverture du Parlement serait de nouveau retardée au premier ou au 8 du mois d'avril.

Nous lisons dans le Signal, journal libéral de Montréal:

"M. Henri Bourassa, député de Labelle, prendra bientôt la direction de la Patrie."

Lettre de Félicitations.

A l'Hon. M. Evanturel

Monsieur Routhier a adressé à l'honorable M. Evanturel la jolie lettre suivante à l'occasion de son élévation à la présidence de l'Assemblée législative d'Ontario.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA,
26 février 1897

A l'hon. A. EVANTUREL,
Orateur de l'Assemblée Législative d'Ontario.

Monsieur l'Orateur,

Je viens vous dire merci pour vos attentions si délicates à mon égard.

Je bénis la bonne fortune qui me donne l'occasion de vous offrir mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élévation à la Présidence de l'Assemblée Législative d'Ontario.

Le comté de Prescott doit être fier, et comme ancien curé de l'Original, je vous en félicite.

M. Bégin, a bien mérité en travaillant comme professeur à la formation d'élèves qui ont su correspondre aux leçons du maître.

Sa lettre que j'ai lue avec bonheur, mais que vous avez dû lire avec un légitime orgueil, est pour vous un précieux.

Que les bénédictions de l'évêque continuent à féconder les leçons du maître, et que l'élève soit toujours l'honneur et la gloire de son Alma Mater.

Que la Présidence, M. l'Orateur vous soit un fardeau doux et léger. Faisant des vœux pour votre bonheur, je vous prie de présenter mon respect à M. de Evanturel et agréer les sentiments affectueux,

De votre tout dévoué,
J. O. ROUTHIER, V. G.

BULLETIN POLITIQUE

L'honorable M. Flynn va entreprendre une tournée dans les comtés et district de Montréal

Montréal, 8—L'honorable M. Flynn et son collègue M. Beaubien, ont été très occupés samedi, au bureau du gouvernement nombre de politiciens et de candidats conservateurs sont allés les consulter sur les préparatifs à faire pour la prochaine campagne électorale. Il a été décidé que l'honorable premier ministre assistera à différentes assemblées publiques aux dates suivantes: Sorel, le 11 mars, pour les comtés de Richelieu, Berthier et Yamaska, M.M. Allard, Morgan et Mondou, les trois candidats conservateurs de ces comtés, adresseront la parole en ces circonstances. Lachute, le 16 mars, à la convention conservatrice du comté d'Argenteuil. M. Simpson, M. P. P., sera de nouveau choisi candidat conservateur à cette assemblée.

L'honorable M. Flynn et ses collègues doivent aussi adresser la parole à Terrebonne, le 23 de mars. Cette dernière assemblée sera composée d'électeurs des comtés de Terrebonne, de l'Assomption et de Laval. A la fin du mois, il y aura grand ralliement des clubs conservateurs anglais, à la salle Windsor où une grande démonstration sera faite en l'honneur des ministres provinciaux.

Il vient de se produire aux Etats Unis un incident bien important.

Le président élu MacKinley invita, l'autre jour, Mgr Ireland à aller le voir chez lui à Canton, Ohio.

Sa Grandeur se rendit à l'invitation. M. MacKinley lui offrit alors le poste de ministre de l'Intérieur dans son gouvernement, Mgr Ireland déclina, mais suggéra au président le nom du juge McKenna, un catholique éminent. La proposition fut acceptée. Ce fut un tolle général parmi tous les sectaires lorsque la chose fut connue. Toutes les associations de P.P.A. se réunirent et allèrent jusqu'à proférer des menaces. M. McKinley resta ferme, se contentant de répondre que le juge McKenna y était et y resterait.

L'ATTITUDE

De Mgr Langevin sur la question scolaire

Approuvée par Rome

Winnipeg, 6—Mgr Langevin vient de recevoir une lettre apostolique de Rome, qui, paraît-il, approuve son attitude sur la question des écoles.

Le contenu n'en a pas été divulgué, mais il est connu qu'elle ne traite que de la question scolaire de Manitoba.

Le denier de St Pierre de cette province, qui est envoyé annuellement à Rome, ne sera pas exigé, cette année, des catholiques de la province du Manitoba et Mgr Langevin est autorisé à l'appliquer au maintien des écoles du Manitoba. Le délai que le gouvernement Greenway apporte à la deuxième lecture du bill a causé beaucoup de surprise. L'on croit généralement qu'il y a anguille sous roche. La rumeur veut que M. Laurier et Sifton exercent en ce moment une immense pression sur M. Greenway, afin de l'amener à faire d'autres concessions aux catholiques. D'autres disent que le bill tel que rédigé sera complètement retiré.

La démission de M. Devlin acceptée

Les brefs pour une nouvelle élection sont émis

Le gouvernement a décidé de nommer M. Charles R. Devlin comme agent d'immigration. Cette nomination laissant le siège du comté de Wright vacant, le gouvernement vient de lancer les brefs pour une nouvelle élection dans ce comté.

L'élection aura lieu le 16 mars courant et le scrutin, s'il y a lieu, le 23 du même mois.

M. L. N. Champagne, avocat de la raison sociale Rochon et Champagne, sera le candidat du gouvernement Laurier.

Recherches Historiques

Sommaire de la livraison de Mars—Saint Anicet de Godmanchester, Pierre Georges Roy; Le sieur de Vincennes, fondateur de l'Indiana, Edmond Mallet; L'esclavage au Canada, Matthieu A. Bernard; Cap de Raye, R.; Un navire en ivoire, R.; La ville de Racine, E. M.; La mort du père de Noué, L'abbé Jacob Gagné; La suspension du juge Kerr, T. P. Bédard; Les engagés au début de la Nouvelle France, Racine; Un prêtre député au Congrès des Etats Unis, P. G. R.; "J'ai du bon tabac dans ma tabatière," P. G. R.; Le drapeau tricolore en 1837-38, Louis J. A. Papineau; Le "Mémoire" des douze missionnaires des Cantons de l'Est, l'abbé Chs. Jos. Roy; Questions, etc., etc.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des Recherches Historiques, en s'adressant au directeur de la revue, M. Pierre Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis.

La clause du bill actuellement soumis à la législature du Manitoba pour insérer dans l'Acte des écoles, les termes du règlement scolaire, garantissant l'enseignement dans les deux langues, soulève beaucoup de discussion à la Chambre. Cette clause décide que, dans les écoles où il y aura dix enfants parlant le français, ou toute autre langue que l'anglais, un professeur parlant cette langue sera employé. On prétend que cette disposition de la loi va ouvrir les écoles de la province aux étrangers, à l'exclusion des professeurs de langue anglaise, et qu'il est dangereux de la laisser entrer dans les statuts. Cette objection a été présentée vendredi, à un membre du gouvernement qui a répondu que le danger appréhendé disparaîtrait lorsque la loi serait mise en opération. Il a fait remarquer que ce système était déjà en vigueur dans les établissements mennonites, et qu'on y aurait recours que lorsque les étrangers formeraient un groupe; il est nécessaire en ce cas de donner l'enseignement dans la langue parlée par les élèves, afin de leur apprendre plus rapidement la langue anglaise.

URGEL ARCHAMBAULT, MÉDECIN CHIRURGIEN, Gradué "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Coin des rues Brewery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

QUEL EST LE DROIT CHEMIN ?

PARLANT des Bourbons Napoléon a dit qu'ils n'avaient jamais rien oublié ni rien appris. Une disposition d'esprit bien malheureuse pour eux, car elle leur a fait perdre le trône de France. Ceux là seuls acquièrent beaucoup de connaissances pratiques, qui ont la faculté d'apprendre.

Par une nuit obscure je me trouvais, il y a bien des années, dans une partie de contrée qui m'était totalement inconnue; étant arrivé à un carrefour je ne savais quelle route prendre pour rentrer chez moi. Il n'y avait ni poteau indicateur ni chaumière aux environs, et personne à qui je pusse demander mon chemin! Que faire? Je mis mon cheval au trot et lui laissant la bride sur le cou. L'animal, guidé par l'instinct, prit à gauche et en moins d'une heure j'étais devant ma porte. Il était passé par là auparavant et se rappelait le chemin. Cet instinct chez les chevaux mérite d'être cultivé.

Combien de temps serons nous, vous et moi, à apprendre certaines choses simples, mais importantes, par exemple que la migraine n'a pas son siège à la tête et que les maux de cœur n'ont rien de commun avec le cœur? Et bien, d'aut es vérités de ce genre.

"Je souffrais fort de maux de cœur," écrit une dame, "et j'avais des tout en m'occupant des soins de mon ménage. La nuit je ne dormais presque pas à cause de points de côté dont je souffrais en conséquence je me levais le matin abattu et nuelement reposée. J'étais si faible que je pouvais à peine marcher ou soulever le moindre poids.

"Mon mal commença en septembre 1891. Je n'en comprenais pas alors la nature. J'étais affaiblie, abattue et languissante. La fatigue que je ressentais était au delà de toute proportion avec le travail auquel je me livrais. J'avais la bouche amère et j'étais en proie à de fréquentes nausées et rendais un liquide verdâtre, amer et nauséabond. Je n'avais pas d'appétit et après chaque repas j'éprouvais des douleurs à l'estomac, aux côtés et dans la poitrine, où il me semblait que j'avais un énorme poids.

"J'avais surtout de si vives douleurs au côté droit que je pouvais à peine respirer. Cet état de chose dura deux ans. Aucun traitement n'y faisait rien. En octobre 1893 j'entendis parler pour la première fois du Sirop curatif de la Mère Seigel et me mis à en faire usage. Trois jours après j'allais déjà mieux, et après avoir continué de prendre ce remède pendant quelques semaines, j'étais parfaitement rétablie. (Signé) Mrs. Catherine Bevan, Bridge Villa, à Erwood, Breconshire (Pays de Galles), le 4 décembre 1896."

Un autre correspondant raconte une expérience presque identique, et il conclut: "En décembre 1892 j'achetai un flacon du Sirop curatif de la Mère Seigel et me sentis bien soulagé au bout d'une semaine. Mon appétit revint et la nourriture ne me pesait plus comme auparavant. Je pouvais digérer et je sentais les forces me revenir. Mes terribles maux de cœur m'ont quitté et depuis je n'ai plus été malade. Je jouis d'une excellente santé, grâce au Sirop curatif de la Mère Seigel. (Signé) Isaac Gubbins, jardinier maraîcher, Rew Street, Gurnard, près Cowes, Ile de Wight (Angleterre), le 12 décembre 1894."

Les migraines et ardeurs d'estomac sont au nombre des symptômes de la dyspepsie ou indigestion chronique. Les aliments entrés en fermentation se décomposent, deviennent aigres dans l'estomac, et dégagent certains principes empoisonnés qui pénètrent dans le sang et désorganisent les nerfs et le système tout entier. Le sens de cette impression d'ardeur dans la poitrine et la gorge (ardeur du cœur) provient des acides engendrés dans l'estomac, et la migraine est causée par les nerfs affaiblis qui ont leur centre au cerveau. La source de tout le mal étant l'estomac irrité et la digestion arrêtée, le remède doit nécessairement attaquer cet organe et non pas seulement les endroits où les peines se font sentir.

Comme le Sirop curatif de la Mère Seigel guérit de la source seule et unique de toutes ces misères, elles disparaissent en même temps que la cause qui les produit. Il n'est donc pas bien difficile de comprendre et d'agir en conséquence. Si nous le faisons c'est alors que nous aurons vraiment appris une leçon utile. Car dans presque tous les cas de maladie, la voie qui passe par l'estomac est bien celle qui mène droit à la santé.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs." Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Par de patents, par de papers. MARION & MARION, EXPERTS. No. 185 rue St Jacques, Montréal, Tel. 2398. Mentionnez ce Journal.

Les élections provinciales

"LE SPECTATEUR" pour 25c.

A partir de ce jour nous adresserons le SPECTATEUR jusqu'à la fin des prochaines élections provinciales, à qui-conque nous enverra la modique somme de vingt-cinq cents.

Nous entrons dans une période politique de la plus haute gravité. D'ici à quelques mois, les divers opinions et les divers partis vont se livrer une lutte acharnée.

LE SPECTATEUR sera au plus épais de la mêlée. Toutes les questions politiques et politico-religieuses vont être traitées à fond dans ses colonnes.

Nous faisons donc appel à tous les amis des causes que nous défendons, et nous les prions instamment de faire connaître notre proposition à ceux qui les entourent, afin de contribuer de cette manière à la plus grande diffusion des renseignements et des arguments qui peuvent assurer la victoire de notre drapeau.

L'ADMINISTRATION.

154 Rue Principale

HULL, 21 Janvier 1897.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'il sera fait application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par la compagnie Electrique de Hull pour la confirmation d'un acte d'accord (agreement) fait entre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie Electrique de Hull, en date du 16ème jour de mars 1896, par lequel la dite compagnie du chemin de fer du Pacifique a prétendu louer à la compagnie Electrique de Hull cette partie de chemin connu comme Branche d'Aylmer du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour un terme de trente ans, d'après des clauses et conditions mentionnées au dit marché (agreement) et aussi pour obtenir l'autorisation de faire avec la dite compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique toute acte d'acquisition de la dite Branche d'Aylmer et que tout actes à cette fin par la dite compagnie Electrique de Hull soient déclarés être des actes pour l'avantage général du Canada, aussi, pour obtenir le droit de construire, d'étendre, établir, ouvrir et maintenir son chemin sur et au près du pont Union et dans les environs, sous les travaux Publics, les ponts et les rues à proximité d'icelui dans et à travers la cité d'Ottawa aux stations de la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du Chemin de fer Canada Atlantique et celle de fer Parry Sound aussi et avec pouvoir de passer dans et à travers les rues de la dite cité d'Ottawa pour arriver aux endroits ci dessus mentionnées, le long et à travers les lignes du Chemin de fer de la Compagnie Electrique d'Ottawa qui se trouvent entre le pont Union et le terminus de la Compagnie du Chemin de fer de la Compagnie Electrique de Hull, et sur les dits ponts, travaux publics et rues, vu sur aucun d'iceux, d'après les termes et conditions à elle prescrites par le Gouverneur en conseil, aussi avec pouvoir d'exproprier les terrains nécessaires à la dite compagnie, et pour toutes autres fins en général.

Daté à Hull, ce 14ème jour de janvier, 1897.

HENRY AYLEN,

Procureur des Réquérants

VIN MORIN

A la Crésote et aux Hypophosphites guérit de la Grippe, Toux, Asthme, Coqueluche, Maux de Gorge, Rhume, Inflammation de poudrons, etc. Cette préparation est fort recommandée dans tous les cas de faiblesse. Que les personnes épuisées par de longs et pénibles travaux ou relevant de maladie en fassent l'essai. En vente partout,

20

POUR CENT DE REDUCTION

DANS LES... MONTRES, BIJOUTERIES, ARGENTERIES.

Une belle montre en argent pour \$4. Une magnifique montre en or solide seulement \$22.

C'est la vente la meilleure marché qui ne se soit jamais faite à Hull et à Ottawa.

A. Couture Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE, HULL

RAPPORT DE PATENTES

Messieurs Marion & Marion, Experts en Brevets d'Invention, 185 Temple Building, Montréal, nous fournissent la liste suivante des brevets accordés cette semaine par le Gouvernement des Etats Unis à des inventeurs canadiens.

- Nos. 578,199—Edmond F. B. Bourne, Vancouver, Canada—Table à classer. 578,206—Philippe Bunau Varilla, Paris, France—Appareil pour laver et séparer les minéraux, métaux, etc. 572,011—Pierre L. Girardet, fils, Paris, France—Bicyclette. 578,108—Alexander Laing, Essex, Canada—Planétaire. 578,084—John F. Lash, Toronto, Canada—Figure de porte. 578,260—James Oag & J. McDonald Toronto, Canada—Roue à engrenage motrice pour bicyclette. 26,706—Christiana Eagle, Weston Canada—Couvercle de poêle à frir.

Les Artisans Canadiens

M. John Chamard, président de la succursale d'Ottawa des Artisans Canadiens, MM. Joseph Patry, O. Dionne et autres officiers du bureau de direction, sont de retour de Montréal où ils ont assisté à l'assemblée annuelle de la société des Artisans Canadiens tenue sous la présidence de l'échevin T. A. Grothé.

Le rapport du secrétaire dit qu'en six mois, c'est à dire depuis juin jusqu'à décembre 1896 inclus, l'avoir de la société s'est élevé de \$178,086.81 à \$191,549.53, soit une augmentation de \$13,462.82. Le nombre des associés s'élève à \$11,813.

Les élections des nouveaux officiers ont donné les résultats suivants: président, T. A. Grothé; vice présidents, Jos. Thibault, L. S. Gendron; secrétaire archiviste, J. G. McGow; trésorier, Henri Roy; premier maréchal, H. Maillé; directeurs: Marcel Fontaine, Nap. Lachance, Alfred Lambert, D. Gagné, Thomas Moll; auditeurs, Nap. Théoret, Narcisse Lapointe, Eugène Langevin.

Un système de Patrouille à Ottawa

LES OFFRES DE M. GRAHAM. M. C. D. Graham a écrit aux commissaires de police au sujet de l'établissement d'un système de patrouille, offrant de fournir une paire de chevaux de première qualité, qui seront prêts à répondre à l'appel en l'espace de deux minutes à toute heure et une voiture de patrouille moderne, qui sera prête aux premiers chemins d'été, utilisant pour le reste de l'hiver un bon sleigh, moyennant mille piastres par année, à condition que les commissaires achètent la voiture à l'expiration du contrat dans cinq ans.

Un bon conseil

On ne pourrait donner de meilleur conseil aux personnes faibles de poitrine que de se munir d'une bouteille de BAUME RHUMAL. Une cueillette à thé prise avant de sortir au froid est un préventif sûr contre le rhume.

Assemblée - Politique

Hier soir, une grande assemblée publique a eu lieu dans la salle de l'hôtel de Ville, présidée par M. B. Carrière, marchand, président de l'association libérale du comté de Wright.

M. C. R. Devlin, le député du comté qui vient de résigner pour accepter la position d'agent d'immigration en Irlande, a expliqué la cause de sa résignation.

M. H. Bourassa, M. P., pour Labelle a fait un discours approuvant la conduite de M. Devlin. Il demanda l'élection d'un libéral à tout prix.

MM. L. N. Champagne, avocat et ex maire de cette ville, le candidat recommandé par MM. Devlin et Bourassa annonça sa candidature et l'accepta.

M. C. B. Major, avocat, qui comptait un grand nombre d'amis dans l'assemblée insistèrent à ce que M. Major fut le candidat, ce qui causa une scission dans l'assemblée. M. Bourassa fit en son pouvoir pour arranger la chose à l'amiable. Il eut entente et l'honorable M. Laurier devra décider lequel des deux sera le candidat.

FUNERAIRES DE M. MOREAU

Une partie de la population de Hull et d'Ottawa a défilé durant trois jours devant les restes mortels de M. Godfrey Moreau. Le défunt était universellement aimé pour sa charité proverbiale et sa constante jovialité. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, et Hull a rarement vu un cortège si nombreux et si distingué. La jeunesse figurait en grand nombre parmi ceux qui suivaient le corbillard, car M. Moreau était l'un des jeunes gens. M. Edmond Chevrier et Israël Moreau d'Ottawa, et M. Anoine Moreau, entrepreneur de Montréal, conduisaient le deuil. M. M. Domina Dupuis, H. Dupuis, Calixte Rouleau, Ferdinand Bernier, Onezime Laferrière de Hull, et Olivier Durocher, Etienne Leblanc, et Octave Latrémouille, d'Ottawa, tenaient les coins du poêle. M. Antoine Moreau est l'oncle du défunt et Israël Moreau son frère. M. Edmond Chevrier est sœur par politesse de M. Moreau. On remarquait dans le cortège près de 150 hommes à pied et une soixantaine de voitures. Les principaux citoyens des deux villes assistaient. Le service funèbre a été chanté à la paroisse. Le R. P. Duhaut officiait. On a chanté un service de première classe et toutes les grandes tentures de l'église décoraient les murs et les fenêtres. L'orgue rendit ses notes les plus tristes et le chœur de chant, composé des amis du défunt a chanté un service solennel. M. Ernest Lefebvre a rendu avec âme le cantique O mort! O triste mort!

L'inhumation s'est faite à Ottawa, dans le caveau de la famille.

M. Moreau, dont la mère, veuve, épousa en seconde noce, M. X. Landriau d'Ottawa, se trouve frère par courtoisie de MM. le juge et Napoléon Valin, de M. Eugène Landriau et de M. Edmond Chevrier, né Lebel.

M. Julien, d'Ottawa, avait été chargé des funérailles.

AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement fédéral du Canada pour un acte incorporant la «Hull, St Louis Dam and Victoria Spring's Railway Company», avec pouvoir de construire, équiper, opérer, maintenir à la vapeur ou à l'électricité une ligne ou lignes de chemin de fer d'un point de la cité de Hull, province de Québec, jusqu'aux Sources Victoria dans le township de Gloucester, province d'Ontario, ensemble avec tous les pouvoirs et privilèges accordés en pareil cas aux compagnies de chemins de fer.

T. G. BRIGHAM, Représentant la Compagnie [projetée]. Hull, 4 Mars, 1897.

V. E. GODBOUT

Tailleur Fashionable GRADUÉ DE LA... Herald of Fashion Co., New-York

Par sa persévérance dans le travail, ses aptitudes et son talent, M. V. E. Godbout après avoir suivi les cours de coupe de la Herald of Fashion Co., de New York, a réussi à obtenir son diplôme.

Si vous désirez un Habit, Habille-ment ou Pantalon irréprochables de coupe ou d'ajustement venez le voir à son établissement. 107 RUE CLARENCE Nous garantissons la coupe sans essai.

NOTES DE HULL

L'honorable M. Louis Beaubien est arrivé hier au Russell à Ottawa. Il était à Hull hier soir.

M. F. X. Martin a fait cession de ses biens, entre les mains de M. Mutchmor, pour le bénéfice de ses créanciers. Actif \$4,700.

MM. Charles Leduc et R. Fleming, C. R., sont entrés hier en fonctions comme protonotaires. Leur nomination a été gazettée et ils ont prêté hier, leur serment d'office.

Les arbitres qui ont examiné les évaluations dans l'affaire du terrain de Mme Scott, se sont assemblés hier matin pour donner une décision.

Les travaux d'excavations à la nouvelle école, sont à peu près terminés et les fondations seront posées vers la fin de la semaine.

Des citoyens de Hull arrivant de Eardley, disent qu'il n'y a point un pouce de neige à cet endroit.

Le comité des finances s'est assemblé hier matin dans le bureau du greffier pour recevoir le règlement des obligations de la ville tel que préparé par M. L. N. Champagne. Le comité a approuvé le règlement tel qu'amendé par le gouvernement provincial. Les obligations seront de suite mises sur le marché.

Un jeune homme du nom de Mazend Champagne, fils de feu Chas. Champagne de Hull, est mort jeudi soir à Vankleek Hill, à l'âge de dix sept ans. Ses restes mortels ont été transportés à Hull, où les funérailles ont eu lieu hier matin.

Le défunt faisait partie de la Congrégation des Jeunes Gens de Hull et ces derniers assistaient en corps aux funérailles.

Samedi après midi, Mme George Cook, dont le mari est à l'emploi de la M. Kay Milling Co., conduisait son cheval dans les rues de Hull, quand la bête prit peur près du terminus de la ligne de tramway, et Mme Cook fut lancée par terre. Dans sa chute elle se cassa la cheville du pied. M. R. A. Helmer transporta Mme Cook chez lui et manda le Dr Cook qui prodigua les soins nécessaires.

DEUX MOIS A VIVRE

C'est ce qu'un médecin avait dit à M. David Moore

La remarquable expérience d'une personne qui était invalide depuis des années—Six médecins la traitèrent sans lui procurer aucun soulagement.—Elle doit le recouvrement de sa santé au conseil d'un ami.

Du Journal, d'Ottawa:

M. David Moore est un fermier bien connu et très estimé du comté de Carleton, à quelques six milles du village de Richmond. M. Moore a été invalide pendant plusieurs années et les médecins n'ont pu s'accorder sur la nature de son mal, et en outre leur traitement pour lui rendre la santé a échoué. M. Moore fait le récit suivant de sa maladie et du recouvrement éventuel de sa santé: «Ma première maladie, dit-il, me vint à l'âge de 65 ans. Avant cette époque j'avais toujours été fort et en santé. J'eus une mauvaise toux et je devins faible et en très mauvaise santé en général. J'allai à North Gower consulter un médecin qui après examen me dit: M. Moore, je suis désolé de vous dire que votre cas est très sérieux, et tellement que je doute si vous pourrez vivre deux mois.» Il me dit que ma maladie était une combinaison d'asthme et de bronchite, me donna quelques remèdes et quelques feuilles à fumer qui, dit-il, me soulageraient. Je ne pris ni l'un ni l'autre, parce que j'étais certain que je ne souffrais d'aucune des deux maladies qu'il m'avait dit et qu'il ne comprenait pas mon cas. Deux jours plus tard j'allai à Ottawa et je consultai l'un des plus éminents médecins de cette ville. Il m'examina attentivement et déclara que mon mal était une maladie de cœur et dit que dans la condition où je me trouvais je pourrais tomber mort à tout moment. Je décidai de demeurer dans la ville pendant quelque temps et de suivre son traitement.

Il écrivit quelques lignes sur une feuille de papier donnant mon nom, mon lieu de résidence et le nom de ma maladie, et me dit de porter ce papier dans ma poche dans le cas où je mour-

rais subitement. Comme je ne paraissais pas prendre de mieux avec le traitement du médecin d'Ottawa je quittai finalement cette ville décidé à consulter un médecin demeurant plus près de chez moi. Je me fis examiner de nouveau et le médecin me dit que je n'étais pas atteint de maladie du cœur et qu'un grand nombre de ceux qui tiennent les manchons de L. charrue étaient plus atteints de cette maladie que moi. Je restai sous les soins de ce médecin pendant longtemps mais je ne pris aucun mieux. J'eus ensuite une attaque de grippe qui me laissa en me quittant une terrible douleur au cou et aux épaules. Cette douleur devint si atroce que je ne pouvais pas lever la tête de mon oreiller sans la soulever avec ma main. J'ai été sous les soins de six médecins l'un après l'autre, mais au lieu de prendre du mieux je devenais de plus en plus malade chaque jour. Le dernier médecin qui vint me voir me dit qu'aussitôt que la chaleur de l'été serait disparue il me mettrait des emplâtres au cou et aux épaules pour faire disparaître la douleur, il ajouta qu'il était certain de réussir. Je me rendais à Richmond pour me faire mettre les emplâtres quand je rencontrai M. Geo. Argus, de North Gower qui me parla de la guérison merveilleuse qu'il avait obtenu en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams et me recommanda fortement de les essayer. Je me rendis à Richmond mais au lieu d'aller voir le médecin, j'achetai des Pilules Roses. Je retournai chez moi et je commençai à en prendre. Avant d'avoir fini de prendre la deuxième boîte je m'aperçus qu'elles me faisaient du bien. Je continuai à prendre les pilules et ma maladie que les médecins ne pouvaient pas réussir à diagnostiquer disparaissait de jour en jour. La douleur que j'avais au cou et aux épaules disparut aussitôt et après avoir suivi le traitement pendant une couple de mois je devins fort et en bonne santé.

J'ai maintenant 77 ans et je remercie Dieu de pouvoir dire que je suis en bonne santé. Je continue à prendre de ces pilules de temps en temps, étant convaincu que pour une personne de mon âge, c'est un excellent tonique. Après avoir suivi inutilement beaucoup d'autres traitements médicaux, je suis certain que seules les Pilules Roses pouvaient me ramener à la santé.

Les Pilules Roses du Dr Williams purifient le sang, fortifient les nerfs, et chassent la maladie du système. Dans des centaines de cas elles ont guéri, quand tous les autres remèdes avaient fait défaut, trouvant ainsi qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque du commerce au long. «Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles.» Méfiez vous des substituts en refusant toute pilule qui ne porte pas la marque de commerce enregistrée autour de la boîte.

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd GALT ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS. A épreuve du FEU et des IVOLEURS.

Aussi les «Engins Wheelock», les «Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois.» Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général. Office: 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

La maison Dr Ed. Morin & Cie vient de faire paraître un nouveau recueil de médecines et de recettes à l'usage des familles. Ce recueil contient plus de 30 recettes culinaires ou autres toutes fort utiles pour les ménagères ou mères de familles.

Nous adresserons une copie de ce livret à toute personne qui nous fera parvenir un timbre d'un centin pour frais de port.

Wanted—A few persons who think protect your ideas—get a copy of our simple and sure method of securing your rights in your inventions, designs, etc.—for the \$1.00 price offered for a list of two such inventions.

J. N. Fortin, J. E. Gravelle

FORTIN ET GRAVELLE MANUFACTURIERS DE JHAUX Hull Qué

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par a maille et par téléphone sont exécutés promptement.

Le résultat d'un Rhume Négligé. LES POUMONS ATTAQUÉS. Que les Médecins n'ont pas réussi à soulager, Guéris en prenant Le Pectoral-Cerise d'AYER

«J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons et comme on fait en pareil cas, je l'avais négligé pensant qu'il s'en irait comme il était venu; mais je trouvais après quelque temps que le plus petit effort me faisait souffrir. Alors Je Consultai un Docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine que je pris suivant l'ordonnance, mais elle ne semblait me faire aucun bien. Heureusement il m'arriva de lire dans l'Almanach d'Ayer, les effets qu'avait produits sur d'autres le Pectoral-Cerise d'Ayer et je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri.»

Le plus haute récompense à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'OTTAWA. No. 221. COUR SUPÉRIEURE DAME MALVINA ROY a institué une action en séparation de propriété contre son mari Wilfrid Fortier, commerçant de la ville de Buckingham, district d'Ottawa.

THOS. P. FORAN Avocat de la demanderesse. Hull, 5 février 1897.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.



Résultat d'un Rhume Négligé. LES POUMONS ATTAQUÉS.

Que les Médecins n'ont pas réussi à soulager, Guéris en prenant Le Pectoral-Cerise d'AYER

«J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons et comme on fait en pareil cas, je l'avais négligé pensant qu'il s'en irait comme il était venu; mais je trouvais après quelque temps que le plus petit effort me faisait souffrir. Alors Je Consultai un Docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine que je pris suivant l'ordonnance, mais elle ne semblait me faire aucun bien. Heureusement il m'arriva de lire dans l'Almanach d'Ayer, les effets qu'avait produits sur d'autres le Pectoral-Cerise d'Ayer et je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri.»

Le plus haute récompense à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'OTTAWA. No. 221. COUR SUPÉRIEURE DAME MALVINA ROY a institué une action en séparation de propriété contre son mari Wilfrid Fortier, commerçant de la ville de Buckingham, district d'Ottawa.

THOS. P. FORAN Avocat de la demanderesse. Hull, 5 février 1897.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q. Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale. Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

Le Ventilateur EOLI.



Appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des locaux.

VENTILATEUR EOLIEN breveté 26 Mai 1894

Il est mis en mouvement, non seulement par le vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la maison. L'indice placé à l'intérieur du ventilateur a été un contrat d'air constant et assure toutes les positions, la fraîcheur, la pureté, l'air vif, etc.

FAITS EN PLUSIEURS GRANDS LESSARD & HARRIS PROPRIETAIRES MANUFACTURIERS

Entrepreneurs Plombiers—Couvreur et poseurs d'appareils de chauffage 421 1/2 RUE CRAIG, Montréal

Que que endroits où le ventilateur Eolien est en usage

- SANQUE DU PEUPLE 4 de 24 p. BOULEVARD DE LA PROVIDENCE 18 de 24 p. COLLEGE DE PHILOSOPHIE 3 de 22 p. SEURS DE LA MISERICORDIE 1 de 12 p. P. D. Monk 1 de 12 p. RONDA PATINER 1 de 20 p. C. C. VIAU 9 assortis R. J. 1 de 4 p. PRESBITERE DE ST. L. 1 de 6 p. H. V. MERRIDITH 1 de 12 p. SEURS DE GONG. N. D. 10 assortis ECOLE ST. JOSEPH 1 de 20 p. H. LAPOSTOLLE 1 de 6 p. UNIVERSITE LAVALL 7 assortis SUCCESSION CHERRIER 4 assortis Salle d'exercice militai Mont 5 de 48 p.

CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 5 Octobre 1896, les trains circuleront comme suit: No 1 Ex—Dr Hull à 5.44 p.m. Arr Gracefield à 8.40 p.m. No 2 Ex—Dr Gracefield à 5.50 a.m. Arr Hull à 8.55 a.m.

Billets en vente chez J. N. Fortin, rue Main et à la gare du Pacifique Canadien.

P. W. RESSEMAN Surintendant Général

AVIS

La Compagnie Electrique d'Ottawa

Agence pour Hull, No 101 rue Main Résidence privée, Ottawa House, rue Church, Hull.

ETABLIE A HULL depuis 13 ANS. SYSTEME PERFECTIONNE—Les commandes adressées au bureau de Hull ou au bureau principal à Ottawa recevront notre meilleure attention.

M. DE REPENTIGNY, A. A. DION, Agent. Surt. Général Ottawa, 25 Novembre 1896

—M. Frs Gavard de la rue St Henri Petite Ferme, Hull, qui est reconnu comme le plus heureux des fabricants de vins désire annoncer au public de Hull et des environs la vente de ses vins à prix très réduits pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Le vin de 1896 est excellent et ne se vend que 60 cts le gallon. Le vieux vin de l'an dernier à 90 cts le gallon.

Pris à la cave 60 cts. et 90 cts. Cette réduction est faite dans le but de faire connaître la qualité de ses vins exquis. Adressez vos commandes à

FRS. GAVARD, No 16 rue St Henri. Hull.

CARTES PROFESSIONNELLES.

- B. MAJOR**
AVOCAT
Bico Derion, Rue Principale.
- HENRY AYLEN**
AVOCAT.
N. 2 rue Principale, Bloc C Hull
- J. M. McDOUGALL, C. R.**
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale Hull.
- GEO. C. WRIGHT,**
AVOCAT,
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à Prêter.
- H. A. GOYETTE,**
AVOCAT
No. 101 rue Principale Hull.
- JOSEPH A. DEVLIN,**
AVOCAT.
216 Rue Principale, Hull, Qué.
- A. E. IUSSIER, B. A.**
Avocat, Procureur Notaire etc.
Bureau: 509 Rue Somerset, coin de la Rue Rideau.
Argent à prêter. Ottawa.
- H. CHATELAIN,**
AVOCAT.
509 Rue Somerset, Ottawa.
Argent à prêter à des conditions avantageuses.
- P. T. DESJARDINS,**
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté
148 rue Principale, Hull
- N. TETREAU,**
NOTAIRE.
153 Rue Principale, Hull.
- D. G. NEIL, M.D.**
156 Rue Principale Hull
Consultation à toutes heures
- GEORGE COX,**
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.
- MAURICE CHEVALIER**
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue Langevin.
- JOS. BOURQUE**
ENTREPRENEUR
Bâties Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.
- Viau et Lachance**
ENTREPRENEURS
HULL, QUE
- Ecurie de Louage**
611 rue Principale (pres de l'église Anglaise);
voitures et voitures à louer de première classe
EDMOND MOQUIN, Prop.
- RICHIEU HOTEL**
M. L. B. Ducher, propriétaire de l'hôtel Richieu,
Montréal, renvoie le public voyageur du
montrage qu'il lui a donné jusqu'à présent le
confort de l'encourager comme par le passé.
Il a été avec toutes ses améliorations modernes
et accommoder 200 personnes à des prix très
modérés.
Les entrées de l'hôtel Richieu sont seulement
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place
Jacques-Lartier ne communique plus avec l'hôtel
Richieu depuis ans.
- DEMANDE DES VENDEURS**
pour avancer notre
ligne de commerce. Des hommes
l'expérience pour nous représenter
dans la vente de nos articles de pépi-
éristes. Le choix est spécialement
dans notre contrôle. Plus haut salaire
su commission payés. Emploi const-
tant durant toute l'année. Echantillons
gratis; territoire exclusif; pas néces-
saire d'être expérimenté; gros salaire
assuré aux travailleurs; avantages
spéciaux aux commençants. Ecrivez
de suite pour plus amples détails à la
- ALLEN NURSERY Co.**
ROCHESTER, N.-Y.
- A VENDRE**
Terrain considérable en jardinage,
situé dans le Sud-est de la Floride
AGENTS demandés pour vendes es
show. S'adresser de suite
- FLORIDA GARDEN LAND CO.**
ROCHESTER, N.-Y.
- Le Ventilateur EOLIEN**
Nous attirons l'attention de nos
lecteurs sur annonce de MM Lessard
& Harris, entrepreneurs plombiers et
manufacturiers d'appareils de chauf-
fage; inventeurs de l'appareil le plus
efficace pour la ventilation parfaite des
édifices publics, manufactures, églises
maisons d'éducation, etc
Cet appareil est au de vue de
l'hygiène devenu insable. Il est
recommandé par les bureaux d'hygiène
à Québec et Toronto

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,
Franchement, je m'ennuie de vos
charmants lecteurs, et aujourd'hui je
viens encore me donner le plaisir de
causer politique avec eux. Nous allons
continuer à traiter du même sujet, car
il y a encore tant de choses intéres-
santes à raconter, sur le compte du
dernier régime des libéraux à Québec!
Je vais présentement donner la liste
des différentes sommes qui ont été
payées à même le trésor public, aux
boudiers rouges de Québec, d'après la
preuve qui en a été faite devant les
commissions.

BAIE DES CHALEURS

Pour retirer trois billets faits
par Pacaud et endossés par
Mercier, C. Langelier, F.
Langelier et le Sénateur
Pelletier..... \$ 15,000

Pour retirer deux billets faits
par Pacaud et endossés par
Mercier, C. Langelier, C.
A. P. Pelletier et J. Israël
Tarte M. P..... 8,000

Paiement fait, pour et à
l'avantage de M. Mercier.. 6,788
Paiement fait à C. Langelier
Horaires du club Union de
M. Duhamel..... 100

Paiement fait aux membres
de la législature, mais qui
n'étaient pas membres du
cabinet..... 1,582

Pour retirer un billet de Tarte
endossé par C. Langelier.. 2,000
Pour l'enquête Tarte-McGree-
vy..... 1,000
Dépenses d'élections..... 10,496
Dépenses personnelles de Pa-
caud..... 27,906
Argent dans les mains de Pa-
caud..... 25,456

CONTRAT LANGLAIS

Déposé au crédit de M. Mer-
cier et remis à M. C. A.
Geoffrion, Trésorier de
fonds d'élections pour les
libéraux..... 25,000
Placé au crédit de Pacaud... 24,500
Payé à Langlais et autres
malgré le contrat pour
fournitures de papeterie,
au delà de..... 18,000

**CHEMIN DE FER MONTRÉAL
OTTAWA**

Payé à Mercier pour fins élec-
torales..... 5,000
Payé à M Geoffrion..... 7,000
Crédit à Pacaud..... 7,000

**BRETON, SENECAI, DEROME
ET GOUIN**

Payé par Breton à C.A. Geoffrion 1,500
Payé par Breton à Develuy.... 500
Payé par Sénécal à Lomer Gouin
gendre de feu le comte Mercier 4,500
Commission de Dérome à Gouin
gendre de M. Mercier..... 500
Commission Dérome à Develuy. 1,900

CHEMIN DE FER DRUMMOND

Envoyé par chèque par l'assis-
tant secrétaire provincial,
Boivin, à O. Desmarais.... 7,762
Au crédit personnel de M. Mer-
cier pour fins électorales..... 5,000

AFFAIRE WHELAN

A M. Mercier..... 16,350
A M. Beausoleil..... 6,000
A M. Pacaud..... 15,000
A M. Carrier..... 2,650
A MM. Carrier et Langelier.. 3,000
A M. Langelier..... 2,500
Hon. P. Garneau..... 4,950
A M. Turcotte..... 2,650
Maire McShane..... 4,100
Sénateur Pelletier..... 800
Election de Cicran..... 3,000

Total.....\$256,181

Donc \$256,181 de boudage, pris
dans le coffre public sous le dernier
régime des libéraux de Québec! Et
comme le disait l'Hon. M. Taillon, dans
son discours prononcé dans le quartier
Ste Anne de Montréal, le 9 octobre
1895: «Ce sont ces mêmes hommes,
ce même parti, qui recommencent leurs
lérémies leurs dénonciations, comme
ils pouvaient prêcher les vertus poli-
tiques et l'économie sans s'exposer au
ridicule! Comme s'ils croyaient que le
peuple de cette province a oublié leur
administration coupable. Non, il ne
l'oubliera pas tant qu'il sera obligé de
payer les taxes qu'elle a rendues néces-
saires.»

Vous avez beau vous témousser,
messieurs, les rouges, le peuple ne vous
donnera pas un nouveau bail du pou-
voir, parce que l'expérience lui a appris
que, dans la province de Québec, lors
que les libéraux sont au pouvoir ce
sont les exploités qui mènent; les
autres n'ont qu'à se soumettre ou se
démètre

Qui a voté les dix millions

Dans son discours sur le budget, le
20 mai 1892, page 39 à 40, M. Hall,
trésorier, disait:

« Il n'y a qu'une seule voie ouverte
devant nous, c'est d'équilibrer la recette
et la dépense et d'éviter de nouvelles
obligations. Mon prédécesseur sur-
montait toutes les difficultés en faisant
des emprunts » et en se servant des
fonds en fideli commis, mais faut s'ar-
rêter pour la seule raison que la
province « ne peut plus recourir à de
nouveaux emprunts.»

Et les conservateurs ont tenu leur
parole. Ils se sont arrêtés précisément
à l'emprunt Mercier, et n'ont pas
recouru à des emprunts nouveaux.

Pour la centième fois nous affirmons
que le gouvernement conservateur n'a
pas emprunté un seul sou par nouvel
emprunt.

Et l'emprunt de \$10,000,000, qui l'a
déclaré nécessaire, qui l'a voté? Les
libéraux. Relisez les noms:

Ont voté pour l'emprunt de 10
millions:
Pour:—Messieurs Bazinet, Bédard,
BERNATCHEZ, BISSON, Boyer,
Brunet, Cardin, CARRIER, CHENE-
VERT, Clendinning, Coté, DECHE-
NE, Desmarais, Duhamel, Fitzpatrick,
GIRARD, GIROUARD, GLADU,
GOSSELIN, LALIBERTE, LALON
DE, Langelier, LEMIEUX, Lovell,
McShane, Marcotte, MERCIER, MO-
RIN, PARENT, PINAULT, Pouliot,
Rinfret, ROBIDOUX, Rocheleau,
Rochon, SHEHYN, Ste Marie, TES-
SIER (Porneuf), TESSIER (Rimouaki)
TURGEON et WATTS.—41.

Ont voté contre:—Messieurs Beau-
champ, Bédard, Blanchet, Bourbon-
nais, Desjardins, Duplessis, England,
Grenier, Hall, Johnson, LeBlanc,
Lessard, Lusier, McIntosh, Marion,
Martin, Monfette, Nantel, Normand,
Owens, Pelletier, Picard, Poupore,
Robertson, Spencer et Villeneuve—26.

Pas difficile à trouver les auteurs de
l'emprunt des dix millions.

**LES DEFICITS DES
DEUX REGIMES**

**Quels furent ceux du Gouverne-
ment Mercier?**

**Quels furent ceux du Gouverne-
ment Conservateur?**

La Patrie nous parle avec la plus
insigne mauvaise foi des déficits du
régime conservateur et se garde bien
de les comparer avec les déficits du
gouvernement Mercier.

Elle ne cite pas même exactement
les quatre exercices financiers du gou-
vernement conservateur de Québec, de
1892 à 1896, puisqu'elle s'arrête à
l'exercice 1894 95.

Pourquoi le confrère rouge ne cite
t-il pas aussi l'exercice de 1895 96?

La raison est bien simple: c'est
parce que cet exercice accuse un sur-
plus de \$228,000.

Voici comment débute la Patrie:

« Veut on une bonne idée de la
façon dont les conservateurs de Québec
ont équilibré nos finances depuis 1892
consultons le tableau suivant: »

Puis son tableau comprend, comme
nous venons de le dire, les exercices
de 1892 93, 1893 94, 1894 95, et exclut
l'exercice de 1895 96.

Pour l'éducation du lecteur, nous
allons comparer les trois déficits du
régime conservateur, relevés par la
Patrie, qui se montent en totalité à
\$417,191, avec ceux des quatre années
du régime Mercier.

REGIME CONSERVATEUR
1892 93 — Déficit \$ 24,828,000
1893 94 — do 230,202,000
1894 95 — do 162,661,000

\$417,691,000

REGIME MERCIER
1887 88 — Déficit \$ 196,645
1888 89 — do 227,789
1889 90 — do 1,129,568
1890 91 — do 1,458,630

\$3 010,632

Ainsi pendant les quatre années du
régime conservateur, de 1892 à 1896
inclusivement, les conservateurs n'ont
eu que trois déficits qui se sont montés
en totalité à 417,691,000 piastres,
tandis que leurs prédécesseurs rouges

ont eu pendant leurs quatre années de
pouvoir, de 1887 à 1891, 3,012,722
piastres de déficits, et ce chiffre est
au dessous de la vérité, vu que le
déficit de 1890 91 n'est fixé ici qu'à
\$1,458,640, par suite d'une entrée de
\$300,000 qui est faite au compte des
dépenses spéciales au lieu de l'être
dans le budget ordinaire.

On voit par les chiffres qui précèdent
l'effort fait par les conservateurs pour
rétablir l'équilibre entre le revenu et
la dépense.

Ils ont réduit presque chaque année
les dépenses et finalement leur dernier
exercice, celui de 1895 96, a accusé,
comme nous l'avons dit, un surplus de
\$228,000.

Après avoir cité les trois déficits
conservateurs, la «Patrie» ose ajouter:

« En face de quel abîme ne nous
trouverions nous pas si les «honnêtes
gens» n'avaient pas retiré un million
et demi de dollars en taxes dans ces
trois années, pour aider à faire face à
l'augmentation des dépenses! »

Ici, l'erreur de la «Patrie» devient
plus que grossière.

L'abîme dont elle parle est il bien
le déficit total des trois années de
régime conservateur, déficits qui se
montent, comme on vient de le voir, à
\$417,691, ou ne sont ce pas les déficits
du régime Mercier qui se montaient à
\$3,010,000 à l'arrivée, des conserva-
teurs au pouvoir en 1892?

Le dernier déficit des conservateurs,
celui de 1894 95, se montant à \$162,
661 tandis que le dernier déficit du
régime Mercier, comme nous l'avons
expliqué plus haut, se montant à
\$1,700,000.

Est ce le dernier déficit conservateur
(162,661) qui doit être considéré
comme un abîme, ou bien l'abîme
n'est il pas le déficit de \$1,700,000 de
la dernière année du régime Mercier.

Nous définons la «Patrie» de refuter
un seul des chiffres que nous venons
de citer, qui sont tous tirés des comptes
publics.

Quant au millions et demi de taxes
prélevé par des conservateurs, il est
évident, en présence des chiffres qui
précèdent, que ces taxes étaient deve-
nues nécessaires pour combler l'abîme
creusé par Mercier et sa clique.

es marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés:
MARCHE DE DÉTAIL.

FOIN
Foin No 1 la tonne... 10 00 à 10 00
Foin No 2 la tonne... 9 00 à 9 50
Foin pressé la tonne... 10 00 à 10 00
Paille..... 6 00 à 7 00
Sarrazin le minot... 0 40 à 0 45
Fèves la poche..... 1 75 à 2 00
Maïs..... 0 00 à 0 65
Pommes, le gallon... 0 10 à 0 10

PEAUX
Peaux vertes No 1.... 6 00 à 7 00
" " " 2.... 5 00 à 6 00
" " " 3.... 0 00 à 3 00
Suif fondu la livre... 0 05 à 0 06

VIANDES
Bœuf par 100 livres... 3 50 à 4 00
Mouton..... 0 06 à 0 08
Veau..... 0 05 à 0 07
Porc par 100 livres... 5 00 à 5 25
Saindoux..... 0 10 à 0 11

PRODUITS DU LA FERME
Les œufs sont peu chers, de 28 à 19
cents la doz. Du beurre en quantité,
aussi à bon marché. Première qualité,
17 à 20c la livre.

LÉGUMES
Betteraves la poche... 0 30 à 0 35
Carottes "..... 0 25 à 0 30
Panais "..... 0 25 à 0 30
Navets "..... 0 25 à 0 30

GRAINS ET FARINES
Patente..... 5 25 à 5 50
Américaine..... 5 90 à 6 00
Straight roller..... 4 85 à 5 00
Extra..... 5 65 à 5 70
Superfine..... 4 50 à 5 00
Forte de Boulangerie... 5 45 à 5 50
" Américaine..... 5 00 à 5 25

VOLAILLES ET GIBIERS
Oies la pièce..... 0 50 à 0 75
Poules le couple... 0 30 à 0 50
Canard "..... 0 60 à 0 80
Dindes "..... 1 50 à 2 50
Poulets "..... 0 30 à 0 50
Canards noir..... 0 60 à 0 80
Bécassines la doz... 3 00 à 3 25
Plevriers la doz... 3 00 à 4 70
Poules de prairies..... 0 00 à 0 00
Lièvres la paire... 0 05 à 0 10
Cuouffleurs la pièce... 0 35 à 0 40
Céleri la doz..... 0 00 à 0 50
Concombre..... 0 40 à 0 40
Laitue la doz..... 0 15 à 0 40
Ail la tresse..... 0 30 à 0 40
Cnoux la doz..... 0 00 à 0 50
Oignons la poche... 0 00 à 0 50
" le gallon..... 0 05 à 0 08

Atelier Typographique

DU

SPECTATEUR

154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec
soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.
CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE
BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces
d'ouvrage en français, anglais, sur papier de
toutes couleurs.....

TELS QUE:

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches,
Mémoires, Têtes de Compte, Lettres,
Livres, Pamphlets, Factums, etc.

SOUS LE PLUS COURT DELAI
ET A PRIX TRES-REDUITS.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront
une stricte attention.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860



Ontario et Québec. Ce piano est universellement reconnu par ses honorables
Cet instrument qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnu par ses honorables
Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à volonté.

Soul Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDELSON,
SOHN, Toronto, GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto,
WORMWITH, Kingston

1637, rue Notre-Dame, Montréal. TÉLÉPHONE 1597